

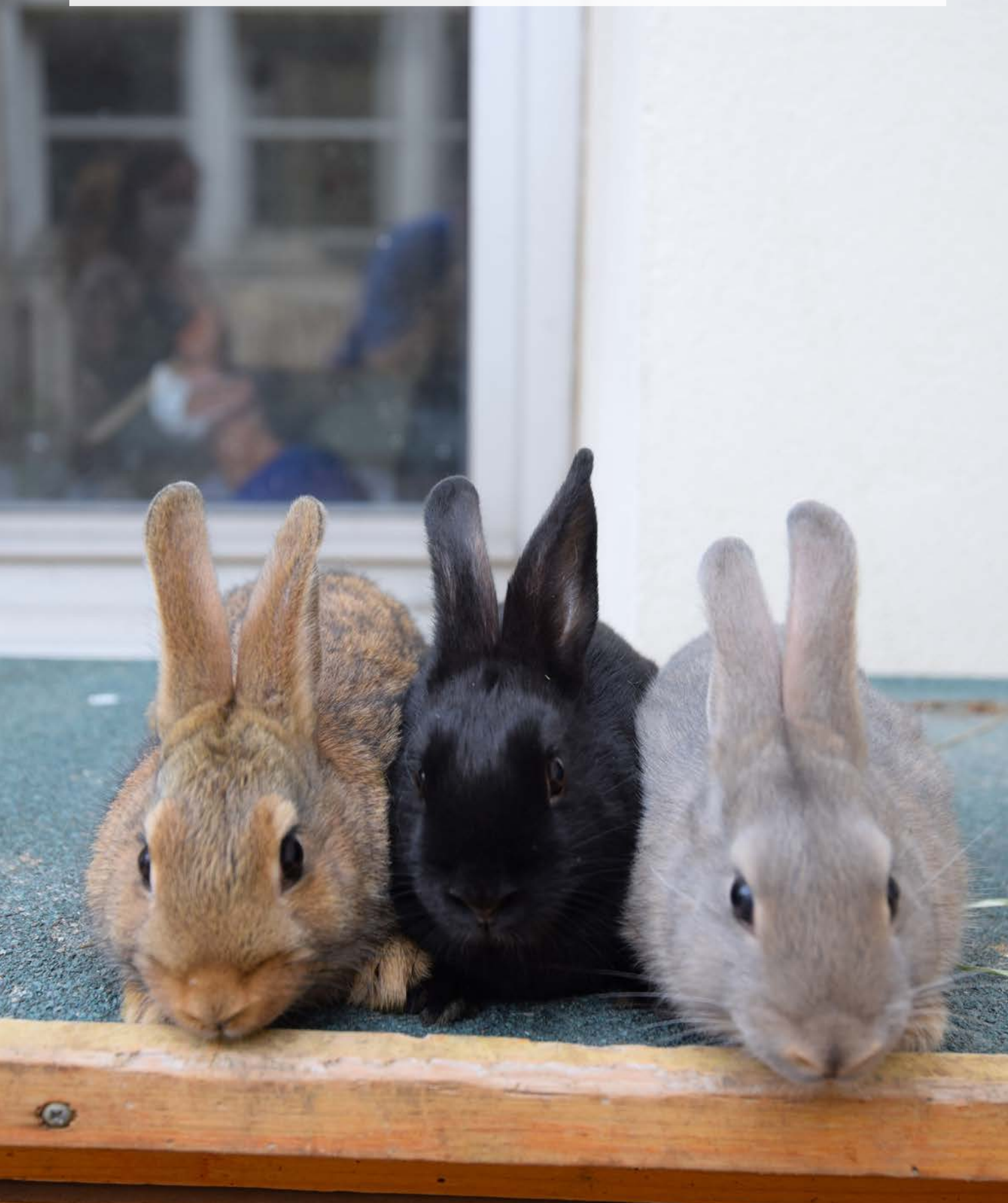
DRANCY. média

du 16 au 30 septembre 2020 - N° 410

RÉUSSITE ÉDUCATIVE : LA VILLE INNOVE

Zoom

Trois lapins ont vu le jour à la ferme pédagogique cet été. Il s'agit des enfants de Gizmo, lapin géant des Flandres et de Pooky, lapine naine. Tous les trois se portent bien et s'apprêtent à être prochainement adoptés.





EN CAHIER CENTRAL



DOSSIER

- > RÉUSSITE ÉDUCATIVE : LA VILLE INNOVE 4-11
- UNE RENTRÉE AVEC CLASSE 5
- LA RENTRÉE EN IMAGES 6-7
- VISITE DE L'ÉCOLE JULES FERRY 8-9
- PORTRAIT DE JULES FERRY 10
- L'HISTOIRE DE RENÉ DESCHAMPS 11

ACTUALITÉS

- LES CONSEILS DE QUARTIER 12-13
- LE BUS POUR L'EMPLOI 15
- QUITTER GASTON ROULAUD 16-17
- E-SPORT : LUFFY À DRANCY 18
- LA LIBÉRATION DE DRANCY CÉLÉBRÉE 18
- LE PARCOURS SANTÉ DE LA VILLE 19
- LES FORUMS DE RENTRÉE 20
- SAINT-FIACRE ET FÊTE DE L'ARBRE 22
- MOBILITÉ : QUELLES ORIENTATIONS ? 27

VIE PRATIQUE

- PRATIQUER L'ESCALADE À DRANCY 21
- FORMEZ-VOUS ET SAUVEZ DES VIES 23
- JARDINS PRIVÉS : LES RÈGLES À SUIVRE 24
- ISOLER VOS FAÇADES POUR 1€ 25
- OPÉRATION DE DON DU SANG 26

La Métropole, soutien actif de Drancy

Depuis près de cinq ans, la métropole du Grand Paris composée de Paris et des trois départements de la Proche Couronne a été créée.



Cette entité nouvelle auprès de laquelle je représente activement les intérêts de la Ville de Drancy est encore peu connue des habitants ; elle s'est organisée avec la création des Établissements Publics Territoriaux, Drancy faisant partie intégrante de l'un d'eux, « Paris Terres d'Envol », basé à Villepinte et regroupant les villes de Dugny, Le Bourget, Aulnay-sous-Bois, Villepinte, Tremblay-en-France, Sevran, Le Blanc-Mesnil et Drancy.

On peut s'interroger sur cette prolifération des strates entre la commune et la Région, mais force est de constater qu'elles jouent désormais un rôle éminent de rééquilibrage des ressources entre villes riches et villes pauvres.

Cette collectivité nouvelle témoigne d'une attention réelle pour Drancy, il suffit pour s'en convaincre d'observer l'ampleur du soutien financier que nous avons reçu depuis 2016.

En effet, si l'on récapitule toutes les subventions que nous avons obtenues à ce jour, on dépasse les 5,2 millions d'euros versés à Drancy depuis près de cinq années, il faut y ajouter les 3 millions d'euros attribués à l'OPH de Drancy pour l'aider dans ses investissements dans le domaine de l'isolation des immeubles notamment.

À titre d'exemple, la Métropole a aidé Drancy à réaliser ou à agrandir ses groupes scolaires (extensions des écoles Jean Macé et Timbaud-Dewerpe, construction du groupe scolaire Jules Ferry). Elle a fortement encouragé notre démarche en faveur des énergies renouvelables (énergie solaire) et des rénovations thermiques pour faire des économies. Elle a soutenu le développement de notre système de vidéosurveillance et nous a accompagné dans notre équipement en véhicules électriques ; d'ailleurs, la Ville va recevoir prochainement son premier car de transport électrique largement subventionné. Toutes ces aides financières permettent à la Ville et à l'OPH d'améliorer chaque jour davantage les conditions de vie de nos concitoyens.

Mais la Métropole ne se limite pas à cet appui à l'investissement communal car elle intervient aussi pour des opérations beaucoup plus lourdes et plus structurantes pour son territoire.

Je me bats par exemple pour qu'elle soutienne notre projet de passage souterrain sous la place de la Grande Ceinture et qu'elle considère au même titre que la Région que le pôle gare qui est en train de naître autour de la gare RER du Bourget sera particulièrement important pour notre territoire.

Notre ville a su nouer un partenariat solide avec la Métropole comme avec le Conseil Régional d'Île-de-France et demain plus encore qu'aujourd'hui les grands chantiers qui préfigureront le Drancy de 2030 auront besoin de leur engagement à nos côtés.

Jean-Christophe LAGARDE
Député

Retrouvez la ville sur
DRANCY.fr
et sur les réseaux sociaux





Une rentrée avec classe

L'ouverture de deux nouvelles écoles est un motif de satisfaction. Mais le très bon travail de tout le secteur de l'éducation, réactif et innovant, marquera tout autant cette rentrée.

Elle n'est jamais une routine. Une rentrée des classes est toujours difficile à mener car toutes sortes d'imprévus, qui ne manquent jamais d'apparaître, peuvent venir enrayer la mieux rodée des mécaniques. En temps normal, il s'agit d'anticiper la situation précise du jour J : connaître le nombre d'enfants à scolariser en tenant compte de l'évolution démographique de chaque quartier ; négocier les ouvertures et fermetures de classes avec l'Éducation nationale ; réviser constamment la carte scolaire ; prévoir le nombre d'ATSEM (agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles), de surveillants de cantines ou d'agents d'entretien ; organiser les clubs Coup de pouce et les Centres de loisirs ; renouveler une partie du matériel et du mobilier ; permettre aux écoles de suivre l'évolution des technologies numériques ; accompagner les projets pédagogiques élaborés dans les établissements... L'ambition pour la Ville est simple : donner aux élèves et aux équipes pédagogiques l'occasion de travailler avec sérénité.

INNOVER AU QUOTIDIEN

Chacun peut en comprendre les raisons, cette rentrée 2020 est à marquer d'une pierre blanche puisqu'elle oblige à concilier normalité et exception. Tous les points évoqués plus haut sont toujours d'actualité, mais cette fois,

le monde extérieur, avec la pandémie de Covid-19, fait son entrée en classe. Il s'agit de répondre à l'inquiétude légitime des parents, d'organiser une pédagogie souriante pour tranquilliser les enfants, de donner un cadre solide aux enseignants qui ne peuvent que difficilement travailler dans la continuité sous la menace d'urgences sanitaires. Il est donc important de placer l'enfant, en sécurité, au centre du dispositif, tout en étant parfaitement transparent. Mais aussi d'envisager et d'anticiper toutes sortes de crises qui pourraient apparaître en cette année incertaine. La mise à disposition de tables individuelles, afin d'établir une distance physique entre les élèves, ou l'achat de 5500 tablettes numériques pour réduire la fracture numérique participent de ces ambitions.

MISSION ACCOMPLIE

La bonne organisation de cette rentrée sous haute surveillance, l'anticipation des services municipaux et surtout la remarquable adaptation, en quelques jours, des établissements au contexte sanitaire et aux règles dictées par le gouvernement ne sont pas passées inaperçues aux yeux des parents. Ils étaient nombreux à féliciter le personnel éducatif et les élus présents le jour de la rentrée. Les écoliers, quant à eux, semblaient simplement heureux de retrouver leurs copains. L'enfance reprend ses droits.



Mardi 1^{er} septembre, Aude Lagarde s'est rendue dans plusieurs écoles afin d'échanger avec les équipes pédagogiques, les élèves et leurs familles. Ici, à l'école élémentaire Jean Jaurès.

Premier jour de classe dans les deux nouveaux groupes scolaires

MARDI 1^{ER} SEPTEMBRE, LES ÉCOLIERS DES GROUPES SCOLAIRES JULES FERRY (LA MARE) ET SIMONE DE BEAUVOIR (VILLAGE PARISIEN) ONT TRÈS VITE PRIS POSSESSION DE LEURS NOUVEAUX LOCAUX.



École Jules Ferry



Le député, Jean-Christophe Lagarde, et l'adjointe au maire en charge de l'Éducation, Georges-Marie Yerro, ont accueilli les enfants et les familles du groupe scolaire Jules Ferry.

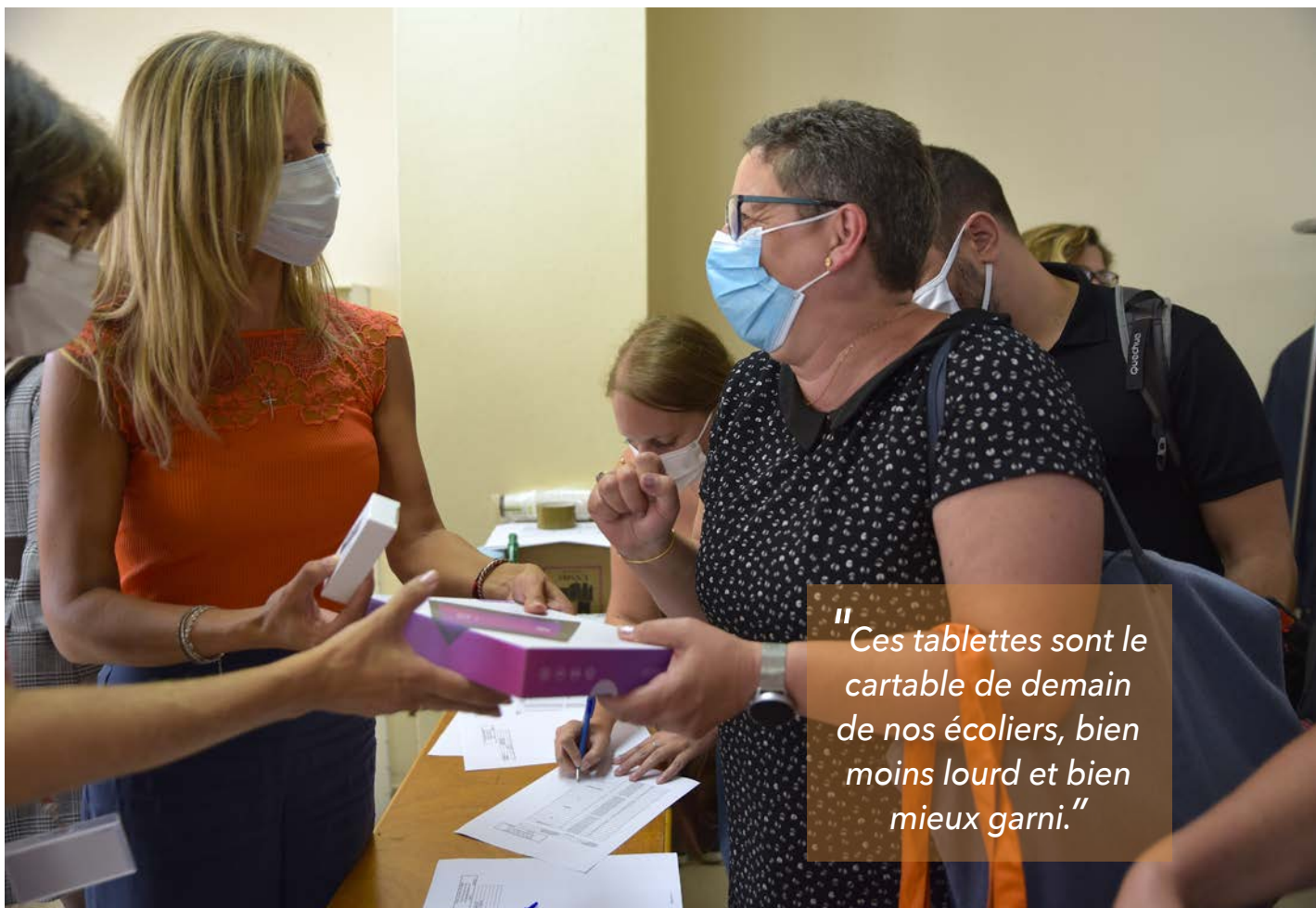


École Simone de Beauvoir



Le maire, Aude Lagarde était, quant à elle, à l'école Simone de Beauvoir.

Des tablettes pour tous les écoliers d'élémentaire, une première en France



" Ces tablettes sont le cartable de demain de nos écoliers, bien moins lourd et bien mieux garni."

Vendredi 4 septembre, Aude Lagarde a signé une convention avec l'Éducation nationale, représentée par les deux inspecteurs de la circonscription, messieurs Maté et Bakti. Tous les directeurs d'école élémentaire étaient présents afin de recevoir les tablettes destinées à leurs équipes pédagogiques. Celles des écoliers seront livrées directement dans les écoles dans le courant de la deuxième quinzaine de septembre. Les parents seront invités à signer une convention avec la Ville afin d'encadrer les conditions du prêt. *"C'est une nouvelle étape dans notre combat pour l'égalité des chances à Drancy, a expliqué Aude Lagarde. Cette nouveauté nous y pensions déjà avant cette crise. Mais l'expérience du confinement et le bouleversement provoqué par le COVID-19 nous ont amené à décider de mettre en œuvre très rapidement un outil numérique qui soit le fil d'Ariane entre l'écolier et son professeur, entre l'élève et les apprentissages fondamentaux. (...) Nous souhaitons franchir un nouveau cap, passer à l'étape supérieure, vous offrir de nouvelles possibilités pédagogiques, garantir la continuité scolaire quoiqu'il arrive et permettre aux enfants d'être à l'aise dans le XXI^e siècle numérique. Ces tablettes sont le cartable de demain de nos écoliers, bien moins lourd et bien mieux garni."*



5500 tablettes

avec **79** applications pédagogiques

et plus de **4000** ouvrages
pour tous les écoliers et les
enseignants d'élémentaires

Coût : **1 500 000 €**





Découvrir Jules Ferry

LE NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE VIENT D'OUVRIER SES PORTES DANS LE QUARTIER DE LA MARE.
À L'INTÉRIEUR COMME À L'EXTÉRIEUR, LE BOIS Y EST OMNIPRÉSENT.
VISITE DE L'ÉTABLISSEMENT, ALORS QUE LES ÉLÈVES S'APPRÊTENT À INVESTIR LES LIEUX.



La structure comme les façades de l'école sont en bois.
Seul le sous-sol est en béton armé.





L'école est composée de 15 classes d'élémentaire, 6 classes de maternelle, 3 salles de centre de loisirs et d'un restaurant scolaire. 4 200 m² de surface utile sont construits sur un terrain de 5 000 m².



L'entrée de l'école élémentaire.



La cour de la maternelle avec ses jeux et, en arrière-plan, plantations fleuries et carrés potagers.

L'école, c'est lui

LA NOUVELLE ÉCOLE JULES FERRY (1832 - 1893) OUVRE SES PORTES. MAIS QUI ÉTAIT DONC CET HOMME, AUSSI CÉLÈBRE QUE CHARLEMAGNE QUI, COMME CHACUN SAIT, A INVENTÉ L'ÉCOLE ?

Disons-le tout de suite, Jules Ferry n'est pas en odeur de sainteté depuis quelques temps. Grand défenseur du colonialisme, son image est aujourd'hui bien écornée. Mais ce n'est pas l'homme que la ville entend célébrer en attribuant son nom à une école. Honnêtement, s'il n'avait promulgué, au début des années 1880, ses mesures alors qu'il était ministre de l'Instruction publique puis président du Conseil, son nom n'aurait pas atterri sur le fronton de nos écoles. Et même dans ses fonctions de ministre, tout le monde ne lui dit pas merci. On pense notamment à tous les défenseurs des langues régionales qui ont été vigoureusement combattues au nom de l'unicité de la nation construite autour de la langue.

CHANGEMENTS EN PROFONDEUR

Aujourd'hui, nous dirions que Jules Ferry a permis à l'éducation de changer de logiciel. Il y a un avant et un après lui. Le 16 juin 1881, l'école est ainsi devenue gratuite et obligatoire de 6 à 13 ans. L'idée était déjà dans l'air du temps, mais toujours remise à plus tard, les oppositions, notamment celle de l'église, étant nombreuses. Précisons toutefois que c'est l'instruction qui est obligatoire, pas l'école. Ce qui est toujours vrai.

Ce qui a changé avec Jules Ferry, c'est la nature même de ce qui est enseigné.

Auparavant, la morale religieuse, l'orthographe, la grammaire et le calcul occupaient le temps des instituteurs dans des écoles qui dépendaient entièrement des communes et des paroisses. Dix ans après la défaite face à la Prusse, Ferry va y faire entrer la littérature, la récitation et l'histoire. L'ambition est alors d'unir la nation autour d'une culture, d'un récit et d'une langue. Pour cela, la formation des enseignants va changer : les Écoles normales vont être généralisées dans tous les départements. L'État met la main sur l'éducation pour offrir, normalement, une même éducation sur tout le territoire. L'école devient publique et laïque.

UN ACCÈS À L'ÉDUCATION

Et puisqu'il s'agit de valoriser un esprit national, pourquoi en éloigner les femmes qui, dans toutes les périodes critiques de notre histoire, sont vouées à jouer un rôle prépondérant ? Dès 1879, la création d'une école normale et d'une agrégation féminines puis, en 1883, l'obligation de scolarité des jeunes filles, elle aussi jusqu'à 13 ans, vont bouleverser la société.

En célébrant le nom de Jules Ferry, c'est avant tout le ciment de l'éducation qui est mis à l'honneur.



Jules Ferry, par le photographe Nadar.





Retour sur du provisoire qui a duré

APRÈS 64 ANS DE BONS ET LOYAUX SERVICES, L'ÉCOLE RENÉ DESCHAMPS PREND DU RECUL EN LAISSANT PLACE AU GROUPE JULES FERRY.

Dans le supplément drancéen du journal *La Voix de l'Est*, publié en 1957 : "Qu'on nous entende bien ! Il ne s'agit pas de baraquements innommables, mais bien de groupes d'une conception très moderne et d'un fini irréprochable. Leur chauffage est assuré par le chauffage central au fuel-oil. L'ensemble constitue une construction d'allure fort coquette". Dans ce même journal, les groupes jumeaux René Deschamps et Henri Rouanet prennent même du gallon : ils sont qualifiés de semi-provisaires, alors que, dix mois plus tôt, on les envisageait comme seulement provisoires.

C'est en effet le 14 février 1956 que Maurice Nîlès, alors 1^{er} adjoint, mais aux commandes de la ville, Gaston Roulaud étant malade, tire la sonnette d'alarme pour la rentrée à venir : "Le Maire indique que pour la rentrée 1956, il est absolument nécessaire de construire 2 groupes de 16 classes. Il est, encore cette année, nécessaire de recourir à des classes provisoires, tenant compte du temps extrêmement court qu'il nous reste pour leur construction. On fait donc fissa. Deschamps ouvrira avec à peine quelques semaines de retard.

Rappelons que la question scolaire était au cœur de toutes les préoccupations durant ces années 50. En une décennie, plusieurs établissements ouvriront leurs portes de toute urgence : les groupes Joliot Curie (1952), Henri Rouanet et René Deschamps (1956), Pierre Sémard et Marcel Cachin (1958) ; les maternelles William (1952, qui deviendra Jacqueline Quatremaire), Casanova (1956), La Perle (1957, qui deviendra Francine Fromond) ; le lycée Eugène Delacroix (de 1959 à 1962, qui accueillera pour sa 1^{re} année des élèves de 6^e).

60 ans plus tard, les préfabriqués provisoires prennent leur retraite de leur utilisation première mais débiteront très rapidement une seconde carrière, toujours dans le domaine de la jeunesse. Dans les mois à venir, ils accueilleront le club ado pour les 12-15 ans et une maison des parents.

QUI ÉTAIT RENÉ DESCHAMPS

René Auguste Deschamps est né le 2 octobre 1902, à Poitiers. Il est le fils d'un domestique et d'une cuisinière. Chauffeur de taxi, il est membre de la Chambre syndicale des cochers chauffeurs du département de la Seine. En mai 1935, il est élu Conseiller municipal de Drancy sur la liste de Jean-Louis Berrar. Mais, le 15 février 1940, il est déchu de son mandat pour ne pas avoir renié son engagement communiste.

Le 20 janvier 1941, le préfet de police de Paris signe l'arrêté ordonnant son internement administratif, en même temps que celui de 65 autres militants de la Seine. Il est appréhendé à son domicile (60 rue de la Mare) à 6 h 30 du matin par deux inspecteurs de police. Il est conduit successivement au commissariat de Pantin puis du 19^e arrondissement, à la caserne des Tourelles, à la Maison centrale de Clairvaux, au "centre de séjour" surveillé de Rouillé puis à Compiègne. Il est déporté vers Auschwitz le 6 juillet 1942 où il est enregistré sous le numéro 45462. Il y décède quelques semaines plus tard, le 19 septembre 1942.

Le 17 janvier 1947, la rue de la Mare devient la rue René Deschamps et le 6 août 1956, le Conseil décide de donner son nom au nouveau groupe scolaire.



UNE DERNIÈRE LETTRE

Juste avant le départ du convoi vers Auschwitz, René Deschamps jette sur la voie un dernier message. Un cheminot le trouvera et l'enverra à son épouse.

*Chère petite femme, chers enfants,
À l'instant nous partons de la gare de Compiègne, nous sommes sur la route de l'exil pour l'Allemagne probablement, ma chérie ne te fais pas de mauvais sang pour moi, sois courageuse et fière. Je suis en bonne santé et le moral est bon, nous partons à 1200 du camp, nous sommes 6 de Drancy, Beunier, Bébert, Puech, Pommier et Gâteaux et moi-même. Après deux jours de préparatifs, nous sommes prêts ce matin, depuis 3 heures nous sommes debout, nous avons touché des vivres pour plusieurs jours, nous sommes entassés dans les wagons à bestiaux, le voyage sera sûrement assez long et surtout ne soyez pas inquiets si vous êtes un moment sans nouvelle, tu recevras peut-être une autre lettre. J'ai reçu ta lettre du 26 juin et 2 colis, 1 du Secours populaire et le tien, merci, tout était complet et cela est arrivé à pic.*

Ma chérie, mes chers enfants, tu vas sans doute recevoir ma valise et ma couverture, il nous était interdit d'emporter tous nos bagages, j'ai gardé le principal. Ma petite Gaby, sois courageuse et prudente, nous sommes sur la route de l'exil, nous reviendrons avant peu, ayons espoir de bientôt se revoir. Ne te fais pas de bile, cela ne changera rien au contraire, je t'écrirai aussitôt que possible, prévien les parents, embrasse bien nos chers enfants et pense à eux, mes amitiés à Guy et Claire, elle aussi est dans le bain d'après ce que j'ai compris, mes amitiés à vous tous, amis, bon courage ! Moi je pars avec un bon moral, je vous embrasse tous très très fort.

Ton petit homme qui ne t'oublie pas.

Bons baisers

René

Vos élus de quartier pour 2020/2026

À LA SUITE DES ÉLECTIONS MUNICIPALES, LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL A ÉLU EN SON SEIN 4 ADJOINTS DE QUARTIER, CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS PRÉVUES PAR LA LOI DÉMOCRATIE DE PROXIMITÉ DU 27 FÉVRIER 2002. LA VILLE COMPTANT 9 QUARTIERS, LA MUNICIPALITÉ A ESTIMÉ CE NOMBRE INSUFFISANT. C'EST POURQUOI LE MAIRE, AUDE LAGARDE, A DÉSIGNÉ, PARMIS LES CONSEILLERS MUNICIPAUX, 5 RÉFÉRENTS POUR LES QUARTIERS NON REPRÉSENTÉS.



LES ADJOINTS DE QUARTIER



Luisa BENZIMRA
La Muette



Clémentine MAKANGILA
Économie



Mohamed KHEMLICHE
Avenir parisien



Gilles SAULIÈRE
Paris Campagne

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX RÉFÉRENTS DE QUARTIER



Michel LASTAPIS
La Mare



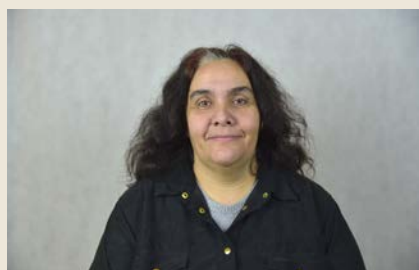
Jessica ZEGGAGH
Les Oiseaux



Gemmila MEGHRAOUI
Centre-Ville



Anthony MANGIN
Village Parisien



Muriel LAGNEAU
Petit Drancy

CONTACTER VOTRE ÉLU DE QUARTIER

QUARTIER	PERMANENCE	MAIL
LA MUETTE	Hôtel de ville	luisa-benzimra@drancy.fr
ÉCONOMIE	MSP Économie	clementine-makangila@drancy.fr
AVENIR PARISIEN	MSP Avenir	mohamed-khemliche@drancy.fr
PARIS CAMPAGNE	Centre social municipal	gilles-sauliere@drancy.fr
LA MARE	Hôtel de ville	michel-lastapis@drancy.fr
LES OISEAUX	Hôtel de ville	jessica-zeggagh@drancy.fr
CENTRE-VILLE	Hôtel de ville	gemmila-meghraoui@drancy.fr
VILLAGE PARISIEN	MSP Village Parisien	anthony-mangin@drancy.fr
PETIT DRANCY	Maison de Projet ou Hôtel de Ville	muriel-lagneau@drancy.fr



UNE PREMIÈRE ACTION DE QUARTIER

Rien de tel que des fleurs pour embellir son environnement. Le conseil de quartier Petit Drancy, en collaboration avec l'association "Blanc Beur Noir", organisait le 9 septembre l'opération "À fleur de ville". L'idée est de créer des jardinières et de fleurir les allées et les bordures de trottoir du quartier. Tous les habitants du quartier Petit Drancy étaient invités à y participer.



Parmi les nombreux sujets abordés par les conseils de quartier figure la propreté et plus précisément la collecte des déchets. Plusieurs ont organisé des opérations "Ramassage des déchets" et "Pose de poubelles".

DEVENEZ CONSEILLER DE QUARTIER

Les conseils de quartier sont des regroupements de personnes bénévoles se donnant pour mission d'animer la vie du quartier. Ils ont un rôle important dans le renforcement du lien social.

Les conseils de quartier ont un rôle d'avis et de propositions sur toute question intéressant votre quartier mais également la ville (amélioration du cadre de vie, mise en place de nouveaux équipements publics...).

Les conseils de quartier sont ouverts à tous les habitants d'un quartier sur la base du volontariat, dans la limite de 30 personnes par conseil. Vous habitez Drancy et vous souhaitez devenir conseiller de quartier ?

Remplissez et retournez le coupon-réponse ci-dessous par mail à :

conseilsdequartier@drancy.fr

*Le Conseiller Municipal à la Coordination
des Conseils de Quartiers
Jean-Christophe LAGARDE*

Coupon à retourner :

DEVENEZ CONSEILLER DE QUARTIER
Mairie de Drancy - Conseils de Quartier
Place de l'Hôtel de Ville
BP 76 - 93701 DRANCY

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Adresse mail : _____

JUSQU'À -40 %

SAMEDI 26 SEPTEMBRE
UN MAGASIN ÉPHÉMÈRE
D'ÉLECTROMÉNAGER
SERA OUVERT DE 9H À 12H30,
SUR LE SITE INDUSTRIEL DE BOSCH

APRÈS LE SUCCÈS
RENCONTRÉ
PAR LES DEUX
PREMIÈRES VENTES
ÉPHÉMÈRES, BOSCH
RÉCIDIVE. SAMEDI
26 SEPTEMBRE, LA
SOCIÉTÉ INSTALLÉE À
DRANCY PROPOSERA
AUX HABITANTS DE LA
VILLE DE NOMBREUX
APPAREILS DE
GROS ET PETIT
ÉLECTROMÉNAGER À
PRIX RÉDUIT DANS UN
ENTREPÔT DE 400 M².



BOSCH

SIEMENS

NEFF



Profitez-en, c'est l'occasion de faire des bonnes affaires, avec des réductions allant jusqu'à 40 % sur des produits de fin de série et de second choix : fours, cuisinières, lave-linge, réfrigérateurs, aspirateurs, centrales vapeur...

Des grandes marques

La qualité sera au rendez-vous avec des appareils de grandes marques : Bosch, Siemens et Neff.

Une garantie constructeur

Les produits peuvent présenter des défauts d'emballage ou quelques rayures mais ils sont expertisés et tous sont en parfait état de marche. De plus, ils bénéficient tous de la garantie constructeur de deux ans.

LES APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS SONT À RETIRER DIRECTEMENT SUR PLACE LORS DE LA VENTE.

LES PERSONNES AYANT DES PROJETS DE CUISINE ÉQUIPÉE PEUVENT ÉGALEMENT BÉNÉFICIER DES CONSEILS DU CONSTRUCTEUR.

124, RUE DE STALINGRAD

TRAM : T1 HÔPITAL AVICENNE

PARKING SUR PLACE

POUR LES CLIENTS

FACILITÉS DE CHARGEMENT



du 16
au 30
SEPT.
2020

DRANCY • scope

Sortez !



PHOTOGRAPHIES

EXPOSITION

PORTRAITS PALIMPSESTES

19.09 > 15.11.2020

COLLECTIF
ULTRAVIOLET

EXPOSITIONS ■ CONCERTS ■ THÉÂTRE ■ SPECTACLES ■ CINÉMA



Le collectif Ultraviolet s'expose au château



CRÉÉ EN 2017, ULTRAVIOLET EST UN COLLECTIF ARTISTIQUE DE SÉQUANO-DIONYSIENS QUI MÈNE UN TRAVAIL DE RÉFLEXION ET D'ÉCHANGE AUTOUR DE L'ART ET DU PROCESSUS DE CRÉATION. TROIS DE SES MEMBRES EXPOSENT UNE PARTIE DE LEURS ŒUVRES - PHOTOGRAPHIES, PEINTURES ET DESSINS - AU CHÂTEAU DE LADoucETTE DU 19 SEPTEMBRE AU 15 NOVEMBRE : LE FONDATEUR DU COLLECTIF, MAMADOU MAHMOUD N'DONGO, VÉRONIQUE MAILLET ET FABRICE IACONELLI.

//

Mamadou Mahmoud N'Dongo

"Nous présentons tous les trois des œuvres individuelles et des travaux inspirés par l'épidémie de Covid-19. Véronique a tenu un journal de croquis quotidien pendant le confinement. De mon côté, je tenais aussi une sorte de journal photographique artistique, tandis que Fabrice, avec son métier de photographe de la Ville, avait une démarche photographique inscrite dans une volonté de documentation et d'archives. C'est donc un thème sur lequel nous avons tous les 3 travaillé.

Dans la salle, que je partage avec Fabrice, sont exposées mes photographies réalisées pendant le confinement. Ma démarche à ce moment-là est à la fois narcissique et artistique. Ce qui est intéressant quand on visite l'exposition, c'est l'expression de deux regards de photographes portés sur un même événement. Il y a comme un effet miroir qui apparaît entre les photographies de Fabrice, qui sont des photographies de presse, avec une fonction d'information, de documentation, et mes photos qui sont plus esthétiques et artistiques. Pour autant, je préfère certaines de ses

photos aux miennes, mais il ne faut pas trop le lui dire !

Dans la partie de l'exposition qui m'est consacrée, les photographies ont été prises entre 1992 et 2004 à Drancy et aux alentours. Elles font partie d'un livre paru en septembre, intitulé "Noirs", qui reprend tous mes travaux en argentine. À l'époque, je réalisais un travail sur le corps, il y a donc beaucoup de portraits - un genre que j'aime particulièrement - mais aussi quelques paysages. C'était un travail très nostalgique. Plusieurs modèles étaient encore des enfants à l'époque, tandis que certains lieux ont depuis disparu.

Quand j'ai commencé la photographie, j'ai eu la chance d'être entouré de personnes qui étaient beaucoup plus douées que moi. Si j'avais un regard, elles avaient une connaissance technique que je n'avais pas. Ces personnes m'ont accompagné et orienté vers les travaux d'autres photographes, comme Diane Arbus ou Henri Cartier-Bresson. Cela m'a permis de m'enrichir. J'essayais de faire des portraits, car je connaissais la règle des 1/3 - 2/3, je savais cadrer. La part de chance est indéniable mais je me suis toujours demandé quel était le projet esthétique que je voulais porter. Par exemple, dès mes débuts, j'avais le goût des photos très contrastées, j'utilisais donc une pellicule spéci-

fique. J'aimais bien aussi les plans débullés avec un cadrage volontairement incliné car je partais du principe qu'une photographie ne devait pas reproduire la réalité mais la transformer. Mon parti pris a tout de suite été très esthétique. Vingt ans après, quand je regarde mes photographies, j'en suis très satisfait car je sais qu'au moment où je les ai prises, c'était ce que je pouvais faire de mieux. En me replongeant dans mes vieilles photos, j'ai même parfois été impressionné par ce que j'étais capable de faire à l'époque."



// Véronique Maillet

"Ma partie de l'exposition s'intitule "Portraits palimpsestes" avec cette envie de partir d'un élément qui sera retravaillé pour en dévoiler les couches antérieures. La thématique qui en découle renvoie ainsi aux notions de sédimentation, de mémoire et de trace. Je voulais travailler une œuvre littéraire et en donner une transcription picturale, mais pas seulement. C'est pourquoi, j'ai proposé à une dizaine d'écrivains et de dramaturges d'écrire leurs sentiments sur ces œuvres littéraires choisies en commun. Chacun de mes tableaux est ainsi associé au texte d'un écrivain, l'ensemble permettant de mettre en regard la réminiscence du souvenir d'une œuvre avec les résonances à la fois picturale et littéraire des artistes.

Ma démarche artistique comporte deux entrées. Dans la première, je choisis l'œuvre littéraire avant de peindre le tableau. C'est une démarche



guidée, cadrée. Dans la seconde, je décide de l'œuvre littéraire associée pendant, voire après, la réalisation du tableau. Il y a donc un travail de découverte et de recherche qui peut être très long, mais qui me permet d'obtenir des formes singulières. Cela peut toutefois être déstabilisant car on ne sait pas où on va. Les écrivains qui ont travaillé avec moi n'ont pas vu les tableaux avant d'écrire leur texte. Je ne voulais pas qu'ils soient dans l'illustration ou dans le commentaire, je voulais vraiment qu'ils partagent les réminiscences, la mé-

moire qu'ils avaient de l'œuvre littéraire sur laquelle ils ont travaillé. D'un point de vue technique, je travaille avec un enduit de bricolage à base de papier. Je pose des couches de cet enduit, que je pigmente, sur un châssis entoilé. Pour obtenir le résultat final, je fais des allers-retours, c'est un

effort de construction et de destruction car je lave les couches pour obtenir le rendu et l'effet souhaités.

Par ailleurs, j'expose aussi des croquis réalisés pendant le confinement, à raison d'un dessin par jour. Comme j'étais cantonnée chez moi, je me suis mise à explorer mon intérieur. C'était amusant. Je me suis rendue compte que, dans un appartement, les possibilités sont illimitées car d'un jour à l'autre on ne voit pas la même chose, suivant la lumière, le placement des objets, etc."

// Fabrice Iaconelli

"Je présente une rétrospective de dix années de photographies à Drancy. J'ai voulu montrer certains événements qui ont marqué la ville. Quand j'ai commencé en 2010, Drancy était en pleine rénovation urbaine. J'ai donc pris beaucoup de photos de bâtiments en construction ou au contraire de bâtiments en train d'être détruits. Si la majorité de ces clichés étaient destinés au journal municipal, je réalisais dans le même temps des prises de vue plus artistiques de ces moments-là. Ce sont justement ces photos plus travaillées que je donne à voir aujourd'hui.

J'ai des milliers de photos en stock. Mais la sélection n'a pas été difficile pour autant, car j'avais déjà en tête celles que je voulais exposer un jour, comme celle du feu d'artifice. Ma



sélection part de l'année 2020 pour remonter le temps progressivement jusqu'en 2010. Cela m'a permis de me replonger dans mes souvenirs

et de redécouvrir des photos que j'avais oubliées, notamment des portraits. C'est d'ailleurs ce qui m'a donné envie de consacrer une partie de l'exposition à ces portraits de Drancéens. Certaines de ces photos ne seraient pas reproductibles aujourd'hui. Quand on photographie des moments d'actualité, on arrive parfois à saisir une émotion qui dure un quart de seconde. Je pense notamment à une photo de Jean-Christophe Lagarde prise un soir d'élection, dans laquelle il apparaît les larmes aux yeux, au cœur d'une foule qui l'entoure. Ce moment-là s'est envolé dès qu'il a été capturé. Même si je reproduisais une mise en scène similaire, je ne pourrais pas refaire la même photo.

Quant aux clichés pris pendant l'épidémie, ils sont plus informatifs que les autres photos sélectionnées pour cette exposition."

Entrée libre dans la limite des places disponibles.
Inscriptions conseillées.

ATELIER JARDINAGE

Samedi 19 septembre

Médiathèque Georges Brassens

15h

À partir de 8 ans

Venez vous initier au jardinage durable en compagnie de l'Association Terres urbaines. Au programme : la réalisation des semis d'automne.

ATELIER DE CONVERSATION

Jeudis 24 septembre

Médiathèque Georges Brassens

14h30
15h45

Adultes – niveau A2 :

Les participants doivent être capables de se présenter et de formuler des phrases.

Ces ateliers ne sont pas des cours, mais un moment de convivialité et de partage.

SPECTACLE «PETITE COMÉDIE DE CARTON»

par la Compagnie Le tout collectif/Mille et une

Samedi 26 septembre

Médiathèque Georges Brassens

15h

À partir de 18 mois

Spectacle corporel et sonore à destination des plus petits. Le carton comme décor, le corps comme terrain de jeu... Le jeu pour être à deux. Une main, un pied, une tête, des petits bouts qui forment un tout !

ATELIER RÉCUP' : CRÉER SON CARNET

Mercredi 30 septembre

Médiathèque Georges Brassens

14h

Pour enfants ET adultes à partir de 10 ans

Apprenez à confectionner le carnet de vos rêves !

Au programme : montage, reliure et décoration.

Médiathèque Georges Brassens - 65 Avenue Marceau - 01 48 96 45 67
<http://mediatheques.drancydugnylebourget.fr>



DU 16 SEPTEMBRE AU 6 OCTOBRE

CINÉMA

ESPACE CULTUREL DU PARC

Place Maurice Nilès, 120 rue Sadi Carnot
01 48 31 95 42



TERRIBLE JUNGLE

(1H38)

MERCREDI 16 SEPTEMBRE

à 14h30 et 20h30

DIMANCHE 20 SEPTEMBRE

à 15h et 17h30

MARDI 22 SEPTEMBRE

à 20h30



TENET

(2H30)

MERCREDI 23 SEPTEMBRE

à 14h30 et 20h30

DIMANCHE 27 SEPTEMBRE

15h et 20h30

MARDI 29 SEPTEMBRE

à 20h30



J'IRAI MOURIR DANS LES CARPATES

(1H36)

MERCREDI 30 SEPTEMBRE

à 14h30 et 20h30

DIMANCHE 4 OCTOBRE

à 15h et 17h30

MARDI 6 OCTOBRE

à 20h30



BANDES ANNONCES sur **DRANCY.fr**

TARIFS	Séances en 2 D	Séances en 3 D
Plein tarif	6 €	7 €
Tarif réduit*	5 €	6 €
Tarif enfant (- de 12 ans)	3 €	4 €

*Le tarif réduit est accordé sur justificatif (de 13 à 25 ans, étudiant, demandeur d'emploi, personne de plus de 60 ans, abonné de la saison culturelle). Tarif par élève pour les scolaires.

Les mesures sanitaires en vigueur :

- Une solution hydroalcoolique est à disposition
- Un siège sur deux est condamné, sauf pour les personnes de la même famille



PROCHAINS
SPECTACLES

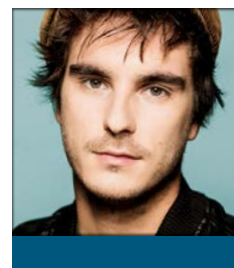


ESPACE CULTUREL
DU PARC



**SAM 3
OCT.
15h**

LES AVENTURES
DE TOM SAWYER,
LE MUSICAL



**VEN 9
OCT.
20h30**

GAUVAIN
SERS

>> AGENDA

VENDREDI 18 SEPTEMBRE

- > Un bus pour l'emploi
- >>> Lire ci-dessous

SAMEDI 19 SEPTEMBRE

- > Collecte solidaire pour l'électroménager usagé de 9h à 13h, place de l'Hôtel-de-ville
- > Journée du Patrimoine Balade de 2h sur le thème "Patrimoine et éducation" avec l'association Papyrus départ à 14h, dans le parc de Ladoucette, devant le château

MERCREDI 23 SEPTEMBRE

- > Vous avez eu votre bac avec mention ?
- Date limite d'inscriptions pour obtenir la carte cadeau offerte par la Ville

SAMEDI 26 SEPTEMBRE

- > Vente éphémère Bosch de 9h à 12h30, sur le site industriel de Bosch
- >>> Lire page 14
- > Fête de la Saint-Fiacre et Fête de l'arbre avec Drancy Ville Fleurie et la Ville de 10h à 18h30, devant le château
- >>> Lire page 22
- > Football JAD-Meaux 18h, stade Charles Sage

DIMANCHE 27 SEPTEMBRE

- > Une partie de 4-21 ? Animation sur le marché des Quatre routes
- >>> Lire page 17
- > Rugby RCD - Béddarides Châteauneuf 15h, stade Guy Môquet

LUNDI 28 SEPTEMBRE

- > Vous avez eu votre bac avec mention ?
- Cérémonie de remise des récompenses 18h30, Espace culturel du parc

SAMEDI 3 OCTOBRE

- > Collecte de sang
- >>> Lire page 26
- > Football Seniors féminines (Régionale 1) JAD - Fleury 17h, stade Paul André

DIMANCHE 11 OCTOBRE

- > Course cycliste avec le VCAB toute la journée, autour de l'A86

>> ZOOM

Un bus pour l'emploi

LE BUS DE L'EMPLOI FERA TROIS PASSAGES À DRANCY CET AUTOMNE. L'OBJECTIF : INFORMER ET ACCOMPAGNER LES DRANCIENS DANS LEUR RECHERCHE D'EMPLOI ET LEUR CRÉATION D'ENTREPRISE.

Lancé en 2012 par l'association Créative, le Bus de l'emploi réalise chaque année une tournée des quartiers pour orienter les habitants les plus en difficulté vers les structures locales et les entreprises qui peuvent les aider dans leur projet professionnel, en particulier les jeunes décrocheurs et les demandeurs d'emploi. L'idée est de sensibiliser, soutenir et accompagner la création d'activité et le développement de l'entrepreneuriat, tout en favorisant la création d'emploi. Vous avez un projet professionnel ou de création d'entreprise ? Venez en discuter avec les bénévoles lors de leur prochain passage :

- > Vendredi 18 septembre de 9h30 à 12h30 (entrée du marché couvert)
- > Mercredi 14 octobre de 16h à 19h. Place de l'amitié (rue Saint Stenay)
- > Mercredi 4 novembre de 15h à 18h. 108 rue Roger Salengro (devant l'ancien marché)



Gaston Roulaud : le bâtiment D se vide progressivement

AVEC LE NOUVEAU PROGRAMME DE RÉNOVATION URBAINE, LA CITÉ GASTON ROULAUD CHANGERA TOTALEMENT DE VISAGE. POUR L'HEURE, L'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT (OPH) EN EST À LA PHASE DE DÉMÉNAGEMENTS/RELOGEMENTS DES HABITANTS DU BÂTIMENT D. UNE OPÉRATION DÉLICATE PENDANT LAQUELLE LE BAILLEUR ACCOMPAGNE CHACUN DE SES LOCATAIRES.

Cité Gaston Roulaud, la rénovation urbaine n'est pas encore visible. Pourtant, elle est une réalité pour les habitants du bâtiment D, qui sera le premier à être démoli. Les premiers déménagements sont intervenus en septembre 2018. Début juillet, 46 ménages sur les 180 avaient été relogés. Le planning initial prévoyait une fin des déménagements pour fin 2020. Avec la crise sanitaire, l'opération a pris un peu de retard. Le bâtiment devrait finalement être vide pour le printemps 2021.

DE NOUVEAUX LOGEMENTS ADAPTÉS

Les locataires, qui quittent la cité aujourd'hui, sont relogés soit dans le patrimoine existant de l'OPH, soit dans des programmes immobiliers neufs. Chacun reçoit trois propositions adaptées à la composition du foyer et à ses revenus. "Dans le bâtiment D, 33 ménages sont en situation de sous-occupation et 19 de suroccupation", constate Anthony Mangin, président de l'OPH et 1^{er} adjoint au maire. La composition d'un foyer peut évoluer au fil des années.

Les opérations de déménagement/relogement sont aussi l'occasion d'adapter la taille du logement à la taille actuelle de la famille."

Une enquête sociale a été réalisée entre juin 2016 et juin 2017 afin de faire un point sur la situation des 620 ménages de la cité et de définir leurs besoins. Plus de 92 % ont répondu. Cet échange entre le bailleur et les locataires fut également l'occasion de prendre note des souhaits de ces derniers pour leur prochain logement : la présence d'un espace extérieur ou d'un ascenseur, la proximité avec les transports, l'étage, la luminosité... Toutes ces informations ont été enregistrées et quand un logement se libère, l'OPH recherche à quel habitant du bâtiment D il pourrait correspondre le mieux. "Toutes les demandes ne peuvent pas être satisfaites, nous sommes obligés de faire avec les disponibilités, mais nous faisons le maximum. Nous procédons de la même manière pour l'ensemble des bâtiments", assure Anthony Mangin.





Une balade sonore a été proposée aux locataires, au printemps de 2019. L'objectif était de déambuler dans la cité en écoutant les souvenirs de quelques-uns de ses habitants et de mettre en lumière ainsi la richesse et la singularité du quartier. A gauche, Anthony Mangin, président de l'OPH.

UN ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES

Conscient des difficultés que pourraient rencontrer les locataires dans l'organisation de leur déménagement, l'OPH a mis en œuvre différents dispositifs. "Il est important que les locataires soient entourés, estime son président. Pour certains, c'est une étape difficile parce qu'ils ne sont pas à l'aise avec tout ce qui est administratif, parce qu'ils vivent seuls, qu'ils sont âgés ou qu'ils occupent leurs logements depuis plusieurs décennies. Nous le comprenons et nous les accompagnons. C'est notre rôle, notre métier de bailleur. Nous construisons et nous entretenons des bâtiments, nous logeons et nous accompagnons nos locataires quand ils en ont besoin".

Tout d'abord, l'OPH prend en charge financièrement le déménagement. Un forfait de 500 € est alloué pour le transfert du mobilier, un autre de 200 € pour celui des abonnements gaz et électricité ainsi que les frais de suivi du courrier et un dernier, de 200 € également, pour le petit équipement (étagères, tringles à rideaux...). Un déménagement, c'est aussi beaucoup de démarches. Les locataires peuvent s'appuyer sur le personnel : la chargée d'APL pour le déclenchement de l'attribution des aides et la conseillère en économie sociale et familiale pour l'accompagnement pré et post-déménagement. Un guide est également remis à chaque famille. Le bailleur y liste les contacts indispensables ainsi que les démarches à réaliser. Il propose même des modèles de courriers. Les locataires du bâtiment D ont été les premiers à déménager. Les autres suivront progressivement. Plusieurs logements du bâtiment C sont aujourd'hui vides suite à des départs. Les déménagements s'accéléreront en 2021 et 2022.

Quelques chiffres sur le bâtiment D

- > 180 logements : 58 T2, 47 T3, 62 T4 et 13 T5
- > Près de 25 % des locataires ont plus de 65 ans.
- > + de 50 % des locataires occupent leur logement depuis plus de 10 ans
- > 6 ménages l'occupent depuis plus de 50 ans
- > Plus d'un tiers des locataires vivent seuls

DÉVELOPPEMENT DURABLE



La Ville va distribuer 2000 nichoirs aux Drancéens. Les inscriptions débuteront le 27 septembre sur drancy.fr. La distribution aura lieu en novembre. Plus d'infos dans le prochain *Drancy média* et sur drancy.fr.

TRAVAUX



La chaussée et les trottoirs de la rue de la Coopération (quartier Village parisien) sont en train d'être refaits. La fin de chantier est prévue début octobre.

COMMERCE



Vendredi 25 et dimanche 27 septembre, l'association des commerçants du marché vous invite à jouer au 4-21. Vous achetez un ticket et vous lancez les dés. Si faites 4-21, vous remportez la mise de votre ticket en bon d'achat à dépenser chez les commerçants du marché entre le lundi 28 septembre et le dimanche 1^{er} novembre. Attention, vous ne pourrez remporter qu'un seul bon d'achat par famille.

POUVOIR D'ACHAT



L'opération Drancy Foliz, lancée par la Ville, remporte un franc succès. Pour rappel, vous achetez un bon d'achat et vous pouvez dépenser le montant que vous l'avez payé + 50% chez les commerçants participant à l'opération. Un bon acheté 20 € vous permet, par exemple, de dépenser 30 €.

Pour acheter un bon ou consulter la liste des commerçants participants, rendez-vous sur la plateforme keetiz.fr/drancyfoliz.

CULTURE



Il reste des places à l'École municipale des arts décoratifs. Retrouvez la liste des cours proposés et inscrivez-vous sur : <https://www.drancy.fr/que-faire-a-drancy/decouvrir-et-se-divertir/l-ecole-municipale-d-arts-decoratifs-341.html> ou contacter le service municipal de la Culture (01 48 96 50 87).

RÉUSSITE ÉDUCATIVE



Vous avez jusqu'au 23 septembre inclus pour vous inscrire à la cérémonie de remise des récompenses organisée par la Ville. Pour rappel, les mentions "assez bien", "bien" et "très bien" recevront des bons d'achat respectivement de 50 €, 100 € et 150 €. Inscriptions sur drancy.fr ou au BIJ - 157 cité Paul Bert. Pièces à fournir : pièce d'identité, relevé de notes et justificatif de domicile de moins de 3 mois.



JEUNESSE

Mardi 25 août, une cinquantaine d'adolescents du service municipal de la Jeunesse et du club ado, ont rencontré le champion du monde Esport, Olivier "Luffy" Hay, spécialiste de Street fighter. Au cours de cet après-midi, initié par David Larose, responsable du service informatique de la Ville, ils ont échangé avec le joueur pro, suivi une master class et l'ont affronté en matchs.

MÉMOIRE

Drancy a célébré sa Libération, dimanche 6 septembre, en présence du maire, Aude Lagarde, du député, Jean-Christophe Lagarde, du sénateur, Vincent Capo-Canellas, du conseiller départemental et adjoint au maire, Hamid Chabani ainsi que de nombreux élus.

L'ambiance était triste, le monde des anciens combattants ayant perdu l'un des siens, Louis Collignon, au mois d'août. Aude Lagarde lui a rendu un émouvant hommage avant de demander à l'assemblée d'observer une minute de silence : "Je voudrais évoquer, avec vous, notre ami Louis Collignon, l'un de nos anciens combattants drancéen, qui nous a récemment quitté et que j'associe à notre célébration de ce jour. Il est encore à nos côtés par la pensée et dans nos cœurs, j'en suis sûre, car je sais qu'il tenait tout particulièrement à ces moments de mémoire partagés. Engagé sous les drapeaux entre 1958 et 1960 pendant la guerre d'Algérie, il avait rejoint la FNACA en 1981. Il en était devenu l'une des chevilles ouvrières ici à Drancy, tout en s'engageant également dans diverses organisations et œuvres représentatives du monde mémoriel, avec son épouse qui



l'accompagnait toujours. Je voudrais ici rendre hommage à cet ardent défenseur du monde combattant, à cet infatigable militant des justes causes et des légitimes revendications de ses frères d'armes et de leurs veuves. Merci Louis, Merci cher Monsieur Collignon, pour tout ce que vous avez fait jusqu'à votre dernier souffle."



SANTÉ

Mercredi 2 septembre, près de 200 Drancéens ont participé au parcours sport et nutrition organisé par l'Atelier Santé Ville au stade Guy Môquet. L'objectif était de sensibiliser les participants aux bienfaits d'une activité physique régulière et d'une alimentation équilibrée. Le maire, Aude Lagarde et son 1^{er} adjoint, Anthony Mangin, ont testé le vélo smoothie. Le principe : on choisit des fruits et on brûle des calories en les mixant à coups de pédales grâce à une dynamo connectée à la roue du vélo. Ensuite, il n'y a plus qu'à faire le plein de vitamines en buvant son jus.





LES ASSOCIATIONS FONT SALON

Dimanche 6 septembre, les Drancéens avaient rendez-vous au gymnase Joliot-Curie et à l'Espace culturel du parc pour organiser leurs activités annuelles, tant sportives que culturelles.

Alors qu'il n'est question depuis plus de six mois que de distance et de masque, de confinement et de limites horaires, le corps et l'esprit réclament des lieux et des moyens pour s'exprimer.

Les forums des Sports et Culturel étaient donc attendus afin de donner le coup d'envoi d'une rentrée aux contours incertains et de permettre aux nombreuses associations de la ville de retrouver une visibilité sur l'année à venir. Il y a eu, comme prévu, un peu moins de fréquentation que les années précédentes, ce qui a permis de faire respecter à tous les règles sanitaires en vigueur.

Néanmoins, de nombreux Drancéens ne se sont pas encore inscrits pour les activités qu'ils envisagent de suivre. Souvent parce qu'ils hésitent encore à s'engager pour l'année dans le contexte actuel. Il n'est pas trop tard. Il suffit pour cela de se rendre sur le site de la ville (drancy.fr) et de consulter la plaquette sport et culture qui y est en ligne.

Pour les sports, chaque fédération ayant défini ses règles, les clubs vous expliqueront la marche à suivre et les possibilités qui vous sont offertes, pour retrouver vos amis et partager, à nouveau, avec eux, des moments de convivialité.





En haut du mur

L'ASD ORGANISAIT, SAMEDI 5 SEPTEMBRE, UNE INITIATION À L'ESCALADE, DANS LE GYMNASSE DU COLLÈGE ARETHA FRANKLIN. DÈS LE MOIS D'OCTOBRE, LA NOUVELLE ACTIVITÉ DÉBUTERA.

C'est une question d'opportunité. Voici des années que l'escalade fait son chemin au sein de l'association drancéenne. Depuis des décennies, l'ASD installait même régulièrement des murs d'escalade mobiles lors d'événements ponctuels. Mais sans équipements spécifiques fixes, il était impossible de créer une activité consacrée à ce sport qui nécessite tout de même quelques normes de sécurité.

En apprenant qu'un mur allait être installé dans le gymnase du nouveau collège Aretha Franklin - situé en haut de la rue Saint-Stenay, dans le quartier de l'Avenir -, l'ASD a donc saisi la balle au bond en préparant, avec la municipalité et l'établissement scolaire, l'ouverture d'une nouvelle section.

Mais avant cela, il fallait voir si les Drancéens ont une attirance pour ce sport assez particulier en organisant une journée découverte. Le résultat est au-delà des espérances puisque les 3 sessions du samedi 5 septembre au matin ont fait le plein. Avec toutes les précautions sanitaires requises, une soixantaine de personnes, surtout des jeunes, se sont donc essayées à l'escalade. C'est un éducateur spécialisé de la FSGT qui dirigeait cette initiation, mais d'ores et déjà deux adhérents de l'ASD, férus d'escalade, se forment pour pouvoir encadrer les futurs adhérents.

À SAVOIR

Dès octobre, deux créneaux horaires seront mis à la disposition de l'association pour qu'elle y organise sa nouvelle activité : le mercredi de 18 h à 20 h et le samedi de 9 h à 12 h.

L'utilisation de ce gymnase par des associations drancéennes était inscrit dans le cahier des charges de la construction de l'établissement scolaire dans son ensemble. En effet, il est important que des clubs puissent organiser leurs activités dans des lieux modernes et équipés, mais aussi accessibles en dehors des heures de cours, sans avoir à pénétrer dans l'enceinte scolaire. Si ce n'est pas encore le cas pour ce nouveau gymnase, ce le sera bientôt puisqu'une nouvelle voirie verra bientôt le jour entre le collège et les voies ferrées. Une entrée indépendante permettra alors aux utilisateurs de se rendre dans ce gymnase.

Arts et sports de Drancy
01 48 32 40 02

Fête fleurie de la Saint-Fiacre



PATRON DES JARDINIERS

10H - 18H30

SAMEDI 26 SEPTEMBRE 2020

DEVANT LE CHÂTEAU

Apprenez les gestes qui sauvent

UN PROCHE QUI FAIT UN MALAISE OU QUI S'ÉTOUFFE, UNE BRÛLURE, UN ACCIDENT DE LA ROUTE... NOMBREUX SONT LES RISQUES DANS NOTRE VIE QUOTIDIENNE. FACE À UNE PERSONNE EN DANGER, MIEUX VAUT ÊTRE FORMÉ AFIN D'AVOIR LES BONS RÉFLEXES. LA CROIX-ROUGE PROPOSE TOUTE L'ANNÉE DES FORMATIONS PSC 1.

Quel est le programme du PSC 1 ?

Les situations d'accident sont abordées en huit modules : la protection, l'alerte, la victime s'étouffe, la victime saigne abondamment, la victime est inconsciente, la victime ne respire pas, la victime se plaint d'un malaise, la victime se plaint après un traumatisme (plaie, brûlure, atteinte des os et des articulations...). En plus, la Croix-Rouge inclut désormais dans la formation l'initiation à la réduction des risques (IRR) qui vise à réduire la vulnérabilité des particuliers face aux catastrophes individuelles et collectives. Incluse dans la formation PSC 1, elle a pour objectif de faire prendre conscience au particulier de sa vulnérabilité face à une catastrophe individuelle ou collective et le faire réfléchir à la mise en place d'un plan familial d'autoprotection. Prise de conscience de l'existence des risques.

Combien de temps dure la formation ?

8 heures (7 heures de PSC 1 + 1 heure d'IRR), découpées en journée, demi-journée, en soir ou en week-end, selon les sessions.

Quels sont les prérequis ?

Il n'y a pas de prérequis. Aucune connaissance préalable n'est nécessaire. À partir de 10 ans, tout le monde peut suivre cette formation.

Est-ce trop sportif, trop scolaire ou trop compliqué ?

Non, la formation est accessible à tous. Les gestes sont simples et ne nécessitent pas d'entraînement physique. Pendant le stage, il n'est pas nécessaire de prendre de notes. Tout est basé sur l'apprentissage des gestes de premiers secours et la pratique de ceux-ci au cours de mises en situation où les formateurs simulent des accidents.

Combien ça coûte ?

À la Croix-Rouge française, le coût d'une formation PSC 1 varie de 50 à 60 € celui-ci étant soumis à variation en fonction des charges de la délégation. Ce prix inclut le guide récapitulatif des gestes appris, remis à la fin de la formation. L'argent des formations permet notamment de financer le matériel pédagogique, la formation des formateurs bénévoles, ainsi que la mise en place de projets spécifiques de formations (écoles, salons...).

Pour connaître les dates et lieux de formations, ainsi que les modalités d'inscriptions :

<https://www.croix-rouge.fr/Je-me-forme/Particuliers/Prevention-et-secours-civiques-de-niveau-1-IRR>



L'UNITÉ LOCALE RECHERCHE DES CHAUFFEURS BÉNÉVOLES

Vous avez envie de vous lancer dans le bénévolat et vous avez l'habitude de conduire des utilitaires ? La Croix-Rouge a besoin de vous pour assurer l'approvisionnement de ses distributions alimentaires. Il s'agit d'un engagement de quatre à huit heures par semaine, le mercredi et/ou le jeudi matin, selon vos disponibilités. Dans le cadre de votre mission, vous bénéficierez d'une formation aux principes de l'association ainsi qu'au PSC 1.

Pour plus d'informations :

Geneviève Diabaté
06 33 67 62 72
genevieve.diabate@croix-rouge.fr



Un jardin dans les règles

Afin d'éviter des querelles de voisinage ou que vous soyez tenu pour responsable d'un accident sur la voie publique, voici les quelques règles qu'il est important de respecter lorsque l'on aménage son jardin.

- Les arbres, arbustes et arbrisseaux dont la hauteur dépasse 2 mètres doivent être plantés à plus de 2 mètres de la ligne de séparation de votre propriété avec celle de votre voisin ou avec la voie publique.
- Ceux dont la hauteur est inférieure à 2 mètres peuvent être plantés jusqu'à 50 centimètres de ces lignes de séparation.
- Si vous ne respectez pas ces distances, votre voisin a le droit d'exiger que vous arrachiez ou que vous réduisiez la hauteur des arbres plantés trop près du mur.
- Les branches et les racines des arbres, arbustes et haies qui avancent sur le sol des voies communales doivent être coupées à l'aplomb de ces voies lorsqu'elles sont susceptibles de gêner la circulation des automobilistes ou des piétons et la visibilité. Le principe est le même entre les propriétés : si vos branches et racines empiètent sur le terrain mitoyen, votre voisin peut exiger que vous les coupiez.

> **Service municipal de l'Hygiène et de la Santé**
01 48 96 50 06

LIBRE OPINION

Élus Majorité municipale

Agir en responsabilité

Face aux violences soudaines dans 2 de nos cités, notre maire a aussitôt alerté le Préfet et maintenu un contact, heure par heure, avec son cabinet ainsi qu'avec les forces de police mais aussi avec les agents de médiation locaux.

Après 3 jours de tensions, l'effort des agents de médiation, des associations et des forces de police a contribué à ramener le calme.

Comment peut-on arriver à de tels comportements à partir d'une rivalité sentimentale ? Non, vraiment, un tel spectacle ce n'est pas Drancy et la justice le rappellera aux auteurs des faits reconnus par la vidéosurveillance.

Cette poussée de fièvre inacceptable doit aussi interpeler tous les parents sur leur mission éducative et sur leur responsabilité.

Élus Drancy autrement

Histoire d'une trahison aux conséquences lourdes

L'élection des 15 représentants de Drancy au territoire Paris Terre d'envol aurait dû donner 13 élus pour la majorité et 2 élus pour l'opposition. En effet, les 2 groupes d'oppositions étaient convenus de faire liste commune pour permettre d'envoyer siéger un représentant de chaque liste.

Malheureusement un élu d'opposition de la liste communiste a décidé de trahir notre accord en donnant sa voix à la liste de droite, lui offrant un élu de plus au détriment de notre représentante.

Cette minable trahison prive donc la liste Drancy Autrement d'une voix importante au territoire qui lui aurait permis de continuer à mener les combats pour la transparence et l'intégrité comme lorsque nous avons dénoncé

Élus Ensemble, Drancy pour toutes et tous

« La santé pour toutes et tous, la prévention une exigence »

La question de la Santé est centrale et doit rester un droit non négociable. Les propositions que nous avons faites à l'occasion des élections municipales en attestent. La santé doit être portée par une politique de prévention ambitieuse dans divers domaines de la vie quotidienne des Drancéens. A savoir, la préservation de l'environnement, la réduction des précarités, la multiplication des espaces verts, l'accessibilité à des transports de qualité, la réduction du bruit, l'implantation d'îlots de fraîcheur, la réalisation de liaisons douces avec des modes de transport modernes et alternatifs. Voilà ce que nous exigeons pour améliorer la qualité de notre vie à Drancy.

Participez à

1€ pour isoler vos murs extérieurs

CETTE OFFRE, DÉDIÉE AUX PROPRIÉTAIRES, EST POSSIBLE DEPUIS JANVIER 2020 GRÂCE À LA MISE EN PLACE DES CERTIFICATS D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE. VOICI QUELQUES CLÉS POUR TOUT COMPRENDRE AVANT DE VOUS LANCER.

Isoler vos murs extérieurs pour 1€, vous n'osiez en rêver ? C'est pourtant tout à fait possible grâce à la mise en place des certificats d'économies d'énergie (CEE). Afin de gagner en efficacité énergétique et de réduire les déperditions thermiques de votre logement, il est important d'effectuer des travaux de rénovation visant à améliorer l'isolation des murs extérieurs (ITE), tout en réduisant votre consommation d'énergie.

Comment ça marche ?

À travers la loi POPE de 2005, l'État a fait naître les CEE. L'objectif ? Inciter les consommateurs à réaliser des travaux d'efficacité énergétique. Les fournisseurs d'énergie sont ainsi dans l'obligation de financer des travaux d'isolation garantissant une économie d'énergie à leurs clients et doivent justifier d'un certain quota annuel de CEE, sous peine de pénalités.

Ce dispositif permet aux Français d'obtenir une prime énergie en échange de la facture de leurs travaux. Cela rend possible l'accomplissement de travaux d'isolation pour seulement 1€. Si une prime est généralement versée après réalisation des travaux, ce n'est pas le cas ici. La somme est directement déduite du coût des travaux, pour éviter d'avancer l'argent. Selon les conditions de revenus, l'écart reste à la charge des propriétaires. Il existe toutefois d'autres aides financières cumulables avec les CEE, comme le CITE, Ma Prime Rénov', l'éco-prêt à taux zéro ou encore les subventions de l'ANAH.

Tous éligibles ?

La prime CEE est accessible à tous les particuliers, quels que soient leurs niveaux de revenus. Toutefois, le montant de l'aide varie selon un certain nombre de critères :

- le type de chauffage
- la zone géographique : selon où vous vous trouvez, le taux de votre prime ne sera pas la même
- la composition du foyer : l'éligibilité à l'offre dépend du nombre de personnes qui composent le foyer.

Tous les ménages peuvent bénéficier des CEE. En revanche, les montants de primes attribués seront différenciés en fonction des ressources des ménages. Les plus modestes profiteront de primes plus importantes. C'est pourquoi, certains foyers éligibles voient leurs travaux financés complètement et ont un reste à charge qui s'élève à 1€. Si toutefois, vous n'êtes pas éligible à 100 %, vous aurez tout de même le droit à certains financements, qui couvriront une grande partie du prix des travaux.

BON À SAVOIR

Afin de bénéficier de la prime CEE, il est obligatoire que l'entreprise mandatée pour effectuer les travaux ait l'agrément RGE : Reconnu Garant de l'Environnement. En cas de doute, les Drancéens peuvent s'adresser à l'ALEPTE, l'agence locale de l'énergie Paris Terre d'Envol. Contact : 50 allée des Impressionnistes 93420 Villepinte Tel : 01 48 17 88 10

Paris Terres d'Envol vous aide aussi

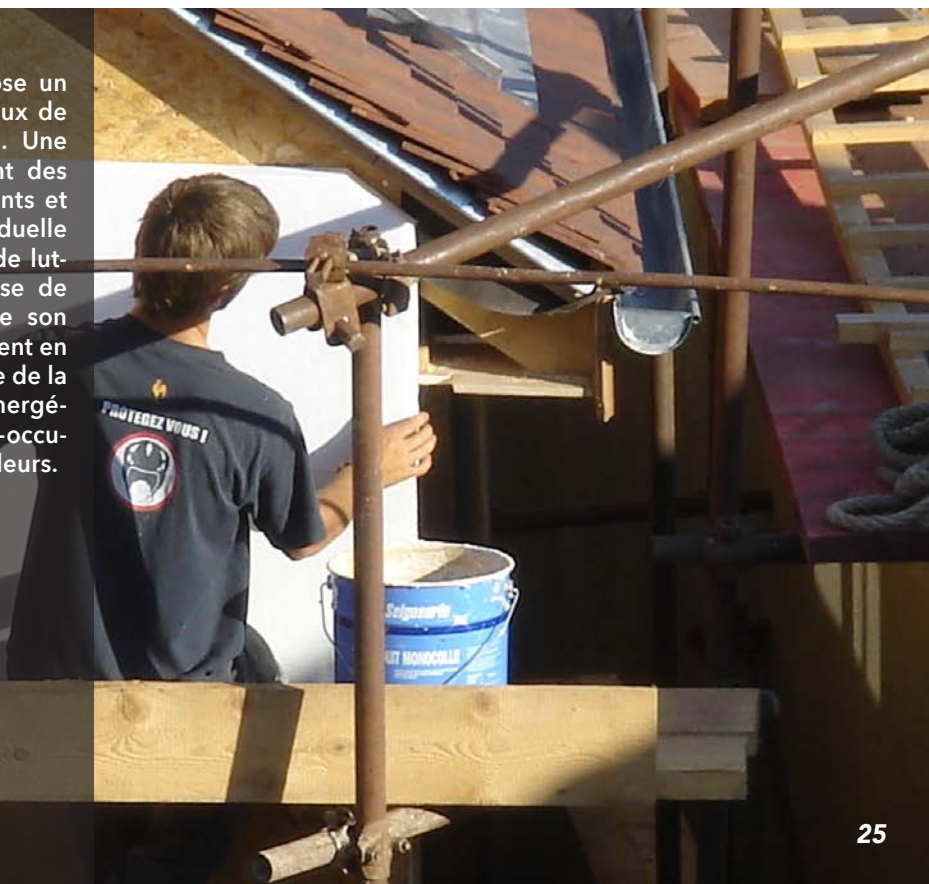
L'établissement public territorial propose un programme d'aide pour financer les travaux de rénovation énergétique de votre maison. Une aide qui peut atteindre 80% du montant des travaux. Destiné aux propriétaires-occupants et propriétaires-bailleurs en maison individuelle (sous conditions), ce programme permet de lutter contre la précarité énergétique (baisse de sa facture de chauffage, amélioration de son confort thermique) et d'adapter son logement en cas de perte d'autonomie. Il vise une baisse de la consommation énergétique et un gain énergétique d'au moins 25% pour les propriétaires-occupants et de 35% pour les propriétaires-bailleurs.

> Plus d'infos

Numéro unique : 01 53 91 03 07
Mail : pig.paristerresdenvol@citemetrie.fr
Demande d'aide financière en ligne :
<https://monprojet.anah.gouv.fr/>

> Permanence

Service énergie et développement durable
(centre administratif)
Tous les 3^e mercredi du mois, de 9h à 12h.



ÉTAT-CIVIL - INFOS PRATIQUES

PHARMACIES DE GARDE



Pour la délivrance de médicaments sur ordonnance en dehors des horaires d'ouverture normaux, s'adresser au commissariat de police : 01 41 60 81 40.

Dimanche 20 septembre

Pharmacie Principale de Drancy
160 avenue Henri Barbusse
01 48 30 01 95

Dimanche 27 septembre

Pharmacie centrale de Bobigny
64 avenue Louis Aragon
01 48 32 38 09

Dimanche 4 octobre

Pharmacie Barbusse
38 avenue Henri Barbusse
01 48 30 03 27

MÉDECINE DE GARDE



Le service de garde est assuré le samedi après-midi et le dimanche par des médecins généralistes libéraux.

Vous pouvez vous rendre à la Maison médicale de Drancy

- du lundi au vendredi de 20 h à minuit
- le samedi de 14 h à minuit
- les dimanches et jours fériés de 8 h à minuit

17-19, avenue Henri Barbusse
01 55 89 21 90

ÉTAT-CIVIL



NAISSANCES

Adelaïde Maya - Ayadi Kamil - Bougherara Abdelrahim - Bura Raoul - Chetoui Layana - Christaud Kaly - Garas Jérémie - Ilhan Ayla - Meknia Evan - Miljkovic Aleksandar - Milosevic Ksenia - Pereira Garcia Minoh - Ramachandran Adarsh - Said Teya - Soki Mvumbi Jiressia - Thavarajasingam Anikha - Tine Delya

MARIAGES

Aberkane Azzedine et Ztait Btissam - Benis Olivier et Anandane Bernadette - Chene Thomas et Di Meo Sophie - Haddour Mouhamed et Hamidi Anissa - Kamaleswaran Sugarnan et Vasikaran Aacha - Leclere Frédéric et Chum Vanessa -

Mandary Ismaïl et Nassurally Saleenah - Manukian Rudolf et Dziunko Liudmyla

DÉCÈS

Da Fonseca Maria - Deront Carole - Hergault Liliane Veuve Carroy - Lacombe Evelyne

SERVICE PUBLIC

Les Maisons des services publics (MSP) sont désormais ouvertes

> du lundi au vendredi de 9h à 12h45 et de 13h30 à 18h30

> le samedi de 9h à 12h

NUMÉROS UTILES

> Standard mairie : 01 48 96 50 00

> Maisons des services publics

Avenir : 01 48 96 39 29

Économie : 01 48 96 45 57

Cachin : 01 48 96 51 66

> Police municipale : 01 48 96 39 48

> Service municipal de l'hygiène

01 48 96 50 06

> Déchetterie

le samedi de 9h à 13h.

Prise de rendez-vous 01 48 96 50 50

du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30

à 17h15, le vendredi de 8h à 12h

LE BON GESTE

Prenez rendez-vous pour donner votre sang, le 3 octobre

La Ville et l'établissement français du sang (EFS) organisent une collecte, à l'Hôtel de ville, samedi 3 octobre.

Pour garantir une sécurité sanitaire optimale, il vous est demandé de prendre rendez-vous en amont.

Pourquoi est-il important de donner maintenant ?

Les réserves de sang ont été fortement impactées par la crise sanitaire, les départs en vacances et les épisodes de canicule. Les donateurs fréquentent moins les lieux de collecte, causant une chute des réserves de sang, tandis que les besoins des patients restent toujours importants. Sans oublier que la durée de vie des produits sanguins est limitée : 7 jours pour les plaquettes, 42 jours pour les globules rouges. 10 000 dons de sang sont nécessaires chaque jour pour répondre aux besoins des malades.

Quelles mesures de sécurité sont prises sur les lieux de collecte ?

L'EFS demande à son personnel et à tous les donateurs de bien respecter les gestes barrières, en particulier le lavage des mains, qui sont très efficaces pour limiter les risques de transmission du virus. Les personnels de collecte, les bénévoles et les donateurs sont équipés de masques. Des mesures de dis-

tanciation sont mises en place et pour une bonne gestion des flux, il est demandé de prendre rendez-vous.

Après avoir eu la Covid-19, combien de temps faut-il attendre avant de se présenter à une collecte ?

Il faut attendre 28 jours après l'arrêt des symptômes.

Vous pouvez donner votre sang sauf si vous présentez des symptômes grippaux ou si vous avez été en contact étroit avec un cas confirmé de Covid-19 au cours des 15 derniers jours.

COLLECTE DE SANG

Samedi 3 octobre de 10h à 15h - Hôtel de ville

Pour prendre rendez-vous : <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>.

Les orientations pour la mobilité des Drancéens

LA SEMAINE EUROPÉENNE DE LA MOBILITÉ SE DÉROULE DU 16 AU 22 SEPTEMBRE. L'OCCASION DE FAIRE LE POINT SUR LA POLITIQUE DRANCÉENNE EN LA MATIÈRE AVEC JEAN-LUC MILLARD, ADJOINT AU MAIRE EN CHARGE DES TRAVAUX ET DES TRANSPORTS. DANS LE CONTEXTE DE CRISE SANITAIRE ACTUEL, IL MET EN LUMIÈRE DE NOUVELLES ATTENTES DES USAGERS POUR LEURS DÉPLACEMENTS DU QUOTIDIEN.



Comment évolue la mobilité des Drancéens depuis le confinement ?

On constate d'importants changements dans la mobilité en général. Il y a une recrudescence de l'utilisation du vélo et avec la généralisation du télétravail, les transports publics sont moins saturés qu'avant la crise sanitaire.

Drancy ne veut pas être en reste sur ces sujets. Depuis un certain nombre d'années déjà, la ville a mis en place une aide pour l'acquisition de voitures électriques, une autre pour l'achat d'un vélo électrique. Dans le même temps, elle s'est dotée d'une flotte de véhicules légers électriques et poursuit sur cette voie avec l'achat d'un premier car électrique, qui devrait arriver début octobre. Un second est en commande. Il est attendu pour le printemps prochain. Il y a aussi une veille qui est réalisée sur l'offre de petits utilitaires électriques en vue de remplacer le parc actuel. Drancy cherche ainsi à favoriser des modes de transports moins polluants que les véhicules thermiques.

Quelle sont les prochaines étapes ?

La prochaine étape est de continuer à développer les bornes de recharge pour les véhicules électriques. Les bornes autolib' qui sont déjà présentes dans la ville sont en train d'être adaptées à une majorité de véhicules électriques. Deux d'entre elles sont déjà prêtes et sont en cours de test. La première est située rue Berthelot, la seconde se trouve à proximité du gymnase Joliot-Curie.

Par ailleurs, dans son programme, madame le Maire prévoit de développer 11 km de pistes cyclables à Drancy. Il y a environ 130 km de rues dans la ville, les pistes cyclables seraient ainsi présentes sur 10% du réseau routier environ. Actuellement, la municipalité travaille à identifier les axes où elles seront mises en place. Les premières pistes ne sont pas attendues avant 2021, le temps d'étudier la faisabilité, les adaptations de la voirie etc. Le problème qui se pose est que les rues drancéennes sont étroites. Donc on réfléchit à la manière de procéder pour qu'il y ait des itinéraires et des enchaînements cohérents. Je pense notamment au fait de relier les gares du Bourget et de Drancy ou d'aménager des rues stratégiques comme la rue Diderot ou la rue de la République.

Nous avons aussi des axes structurants de la ville, comme la départementale 30 (Marceau, Paul Vaillant-Couturier et Jean Jaurès) et la départementale 115 (Henri Barbusse) dont la gestion relève de la compétence du département.

L'aménagement de pistes cyclables sur ces deux axes se fera donc en concertation avec ce dernier, ce qui peut prendre du temps.

L'installation de garages à vélo est-elle prévue ?

Oui, la municipalité y travaille en collaboration avec la région. Il s'agira de parkings sécurisés dédiés aux vélos et placés aux abords des gares. En parallèle, les Drancéens ont pu constater que la ville s'équipe progressivement en racks pour ranger les vélos, qui sont disposés aux abords des bâtiments publics.

Qu'en est-il des pistes cyclables temporaires de la rue de Stalingrad ?

La situation actuelle est inconfortable car deux voies pour les voitures ont été supprimées au profit de ces pistes temporaires, alors même qu'elles n'accueillent qu'un nombre très limité de cyclistes. La municipalité a donc demandé leur retrait. Le département, que les protestations de notre maire et la mobilisation citoyenne, ont contraint de faire des propositions de modification, parce qu'elles posent d'importants problèmes de circulation. La position de la Ville est de procéder d'abord à leur retrait et d'étudier un vrai projet dans cette zone qui permette de faire cohabiter, en toute sécurité, les voitures et les vélos. La concertation doit être un préalable pour avancer dans ce domaine.

D'autres initiatives pour améliorer la sécurité des cyclistes ?

Elles ne datent pas d'hier. Cela fait plusieurs années que la ville fait de la prévention et de l'éducation dans le domaine afin de favoriser la cohabitation entre les modes de transport. Cela passe notamment par des formations au savoir rouler dans les écoles. Nous formons les cyclistes de demain à circuler en ville en toute sécurité.



ACHAT GROUPÉ DE GAZ ET D'ÉLECTRICITÉ 100% VERTE ORGANISÉ PAR LA VILLE DE DRANCY

3^{ème} édition



Réalisez des économies
sur vos factures
et augmentez votre
pouvoir d'achat



Ancien participant ? Vous pouvez participer à nouveau !

Pré-inscription gratuite et sans engagement
jusqu'au **31 octobre 2020** sur :

<https://drancy-energie.fr> 



01.84.21.04.71



info@drancy-energie.fr

